

Diplôme d'Université - Apprendre par le jeu - concevoir un dispositif gamifié



Composante
Institut National
Supérieur du
Professorat et
de l'Éducation
(INSPÉ Lille
HdF)



Ouvert en stage
Non

Présentation

Le DU CDG/APLJ est une formation courte pour les personnes désirant acquérir des connaissances et développer des savoir-faire pour initier et conduire des projets de jeux sérieux, grâce à l'accompagnement de professionnels du secteur. Cette formation courte permet d'explorer des formes innovantes de jeux sérieux et d'évaluation des jeux par la découverte de sites d'excellence en région dans ces domaines.

Objectifs

- **Acquérir des pédagogies**

Acquisition des connaissances et développement des savoir-faire pour initier et conduire des projets de jeux sérieux. Les modules sont proposés par des professionnels du secteur (enseignement, jeu vidéo, santé...).

- **Innover par les usages et technologies**

Exploration des formes innovantes de jeu sérieux (réalité virtuelle et augmentée, objets connectés, robotique, escape game, etc.) et d'évaluation des jeux par la découverte de sites d'excellence en région dans ces domaines.

- **Intégrer des travaux scientifiques**

Intégration à des travaux de recherche pour explorer les frontières des connaissances avec l'expertise d'enseignants universitaires, des grandes écoles et de chercheurs.

Savoir-faire et compétences

- Comprendre le potentiel utilitaire du jeu
- Proposer des pratiques pédagogiques (ludopédagogie) basées sur le jeu
- Intégrer des scénarii de jeu dans des plateformes de formation, systèmes e-learning, mobile learning...
- Créer des prototypes de jeux innovants
- Gamifier des dispositifs, projets ou écosystèmes
- Intégrer le jeu dans des processus de médiation (design game, co-design, design thinking, UX...)
- Enrichir la scénarisation de gameplay et level design

Organisation

Organisation

Formation de 120h, 100% distanciel

Admission

Conditions d'admission

Candidature via le site [e.candidat](#) de l'Université de Lille
(candidature entre mai et septembre)

Un jury d'admission évalue la recevabilité des candidatures
et se réserve le droit de convoquer tout candidat pour
renseignements complémentaires.

(Le nombre d'étudiants par session est limité à 15)